



Délégation Militaire Départementale des Hautes-Pyrénées
Hôtel des services • Place de la Courteboule • BP 1416 65 014 Tarbes cedex 9
Téléphone : 05.67.45.00.03

Mesdames, Messieurs les présidents et membres d'association,

La délégation militaire départementale des Hautes-Pyrénées organise un concert caritatif avec le concours de la Musique des Parachutistes de Toulouse, **le vendredi 25 novembre 2022 à 20h30, à la halle aux grains de Bagnères-De-Bigorre.**

Les bénéfices de cette soirée seront reversés à l'Association Terre Fraternité qui a vocation à donner à la Cellule d'Aide aux Blessés de l'Armée de Terre (CABAT, organisme militaire) les moyens financiers d'intervenir rapidement au profit des blessés en service ou en opération extérieure et de leurs familles, ainsi que des familles des décédés.

Outre son action historique au profit des familles de militaires se rendant auprès de leur proche hospitalisé, l'association œuvre dans trois domaines majeurs : la reconstruction par le sport, l'appui à la reconversion des blessés et le soutien des orphelins. Les aides sont principalement financières et sont rendues possibles par la mobilisation de l'Armée de Terre au travers de nombreux événements organisés avec le soutien du monde civil (entreprises, municipalités, clubs sportifs...).

Nous vous proposons de vous associer à cet événement et espérons que cette initiative trouvera écho au sein de votre association qui pourrait apporter son soutien sous forme de don. **Vos dons sont à établir par chèque à l'ordre de « ADO »** (Association pour le développement des œuvres d'entraide dans les armées).

De plus, nous vous invitons à transmettre l'information à vos adhérents que nous serons heureux d'accueillir lors de ce concert. Les billets sont vendus 5 euros, et sont en vente auprès de l'office de tourisme de Bagnères-de-Bigorre.

Si certains de vos adhérents, attachés aux valeurs de Terre Fraternité, ne sont pas disponibles ce jour-là, il est également possible de faire des dons par chèque « ADO ». Une défiscalisation du don sera possible selon les conditions prévues dans le code général des impôts.

Ces dons sont à adresser à : Délégation militaire départementale des Hautes-Pyrénées Quartier Soult - Hôtel des services BP 1416 – 65014 TARBES CEDEX 9

Pour toute information, vous pouvez prendre contact avec le lieutenant-colonel Thierry Rhône, délégué militaire départemental adjoint, téléphone : 06 08 30 03 58, ou thierry.rhone@intradef.gouv.fr

En espérant pouvoir compter sur votre soutien, veuillez agréer mes salutations distinguées.

***Le Lieutenant-Colonel Thierry Rhône
Délégué Militaire Départemental Adjoint***

**VENDREDI 25 NOVEMBRE 2022 20H30
BAGNÈRES DE BIGORRE-HALLE AUX GRAINS**



CONCERT DES BLESSÉS



5€

Bénéfices au profit des blessés et des familles endeuillées de l'armée de Terre

